



Poitiers, le 19 juillet 2024

Création d'un hibernaculum par l'Espaç'ados de Saint-Julien-l'Ars sur l'Espace Naturel Sensible du Bois de la Loge à Pouillé

Un hibernaculum, abri artificiel créé par l'homme qui sert principalement aux reptiles pour assurer leur protection, a été réalisé par l'Espaç'ados de Saint-Julien-l'Ars du 11 au 19 juillet au Bois de la Loge à Pouillé, Espace Naturel Sensible géré par le Département de la Vienne. Il a été présenté ce jour par 8 jeunes de 11 à 16 ans de l'Espaç'ados et Pascale GUITTET, Conseillère Départementale du Canton de Chasseneuil-du-Poitou et Maire de Pouillé. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de gestion du Bois de la Loge et est financée, à ce titre, par le Département de la Vienne. Cet abri permet de préserver la biodiversité sur le site et d'impliquer les jeunes dans la préservation de l'environnement.

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont des lieux d'éducation à la nature, de découverte de la biodiversité qui permettent aussi la pratique de sports de nature. Forêts, bocages, landes, rivières et zones humides... La Vienne possède un patrimoine naturel remarquable et reconnu. Cette diversité de milieux et de paysages participe à la qualité de vie et à l'attractivité de notre territoire.

Le Département de la Vienne a décidé en 2004 de mettre en œuvre une politique départementale ambitieuse en matière de préservation et de valorisation du patrimoine naturel de la Vienne répondant à trois objectifs :

- Protéger et gérer le patrimoine naturel départemental
- Sensibiliser le public à cette richesse et favoriser une appropriation des espaces naturels par les habitants
- Contribuer à la restauration de la qualité et de la quantité de la ressource en eau

➤ **Le Bois de la Loge : la plus grande station de bruyère vagabonde de la Vienne**

Dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles, **le Département a ouvert en août 2015 le Bois de la Loge pour répondre à deux objectifs majeurs :**

- **La préservation du patrimoine naturel, par la gestion d'un site exceptionnel de lande à bruyère vagabonde**
- **L'ouverture au public du premier Espace Naturel Sensible du Département de la Vienne pour lui permettre de découvrir ce patrimoine naturel remarquable**

D'une superficie de 14,54 ha, le Bois de la Loge est un vaste boisement de chênes sur lequel un diagnostic écologique a été réalisé et a permis la découverte d'un habitat naturel original : une lande basse à bruyère vagabonde. Ce milieu naturel très rare en Poitou-Charentes donne au site son caractère exceptionnel et justifie à lui seul un classement en Espace Naturel Sensible. **Il s'agit par ailleurs de la plus importante station de bruyère vagabonde connue du département de la Vienne.**

Un plan de gestion et des travaux de restauration de la lande ont été réalisés en 2013 en concertation avec les acteurs locaux. Une convention de partenariat a été signée en 2014. **L'aménagement et l'ouverture au public du site ont eu lieu en août 2015.**

➤ **Sensibiliser le jeune public à la préservation de la biodiversité**

Ce chantier de création d'un hibernaculum, a été réalisé par 8 jeunes de 11 à 16 ans à l'Espace ados de Saint-Julien-l'Ars, du 11 au 19 juillet avec l'entreprise EIVE 86. **Le principe de l'hibernaculum est de constituer un empilement de matériaux afin que les interstices et les cavités servent de gîte pour la faune.** L'aménagement de lieux favorables pour l'hibernation, la reproduction, la ponte... participent à la préservation de la biodiversité. **L'objectif de ce chantier est de permettre aux jeunes de participer à des actions de préservation de la biodiversité et de les sensibiliser aux enjeux de protection des écosystèmes, et de s'approprier ce site naturel.**

Cet aménagement a été financé par le Département de la Vienne à hauteur de 2 992€. La société EIVE 86 a apporté tous les matériaux nécessaires à la fabrication de l'abri. EIVE 86 et le Département de la Vienne ont donné aux 8 jeunes de l'Espace ados les explications et conseils pour construire un hibernaculum adapté, et les sensibiliser aux enjeux écologiques du projet.

Des Espaces Naturels Sensibles gérés par le Département de la Vienne

Les Espaces Naturels Sensibles ont pour objectif de préserver la qualité des paysages, des milieux naturels et de les ouvrir au public. Ces sites sont gérés avec les communes et les associations locales, en pérennisant les activités existantes, en particulier l'élevage. L'objectif est de concilier préservation du patrimoine naturel, son appropriation par les habitants et l'amélioration du cadre de vie

La gestion des espaces naturels sensibles relève de la compétence du Département conformément au Code Rural. Les ENS sont au cœur de la politique environnementale du Département. Le Schéma des Espaces Naturels Sensibles a défini 117 sites dont 47 d'intérêt départemental. 5 sites sont aménagés dans la Vienne : le Bois de la Loge à Pouillé (ouvert au public en août 2015), le Domaine du Léché à Saulgé, Fontou à Payré, la Verrerie à Béruges et la forêt de Scévollès à Monts-sur-Guesnes.